

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal. Ce rapport traitera des états financiers de l'année 2018, du rapport du vérificateur et des orientations générales du budget de l'année 2019.

États financiers 2018 et rapport du vérificateur

Les livres de la Municipalité de Saint-Narcisse ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois Inc. Selon le rapport des vérificateurs, les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité. En voici les principaux éléments qui résument la situation :

	2017	2018
REVENUS GLOBAUX	3 121 082\$	2 605 950\$
DÉPENSES GLOBALES	2 510 624\$	2 520 167\$
IMMOBILISATIONS	1 337 379\$	1 233 355\$
Transferts conditionnels (subventions)	658 626\$	590 992\$
Emprunt à long terme	522 054\$	506 996\$
Transfert des activités financières (Fond administration générale)	96 700\$	79 868\$
Revenus à titre de donation	59 999\$	3 809\$
Bien donné en échange	0\$	15 749\$
Entente intermunicipale	0\$	35 941\$
DETTE À LONG TERME	5 127 404\$	5 080 400\$
À l'ensemble de la municipalité	2 031 724\$	2 121 055\$
Aux abonnés de l'aqueduc et l'assainissement	872 035\$	802 436\$
À la charge du gouvernement Québec	2 223 645\$	2 156 908\$
SURPLUS LIBRES		
Section Générale	419 833\$	479 727\$
Section Aqueduc	257 851\$	260 290\$
Section Assainissement	32 702\$	56 151\$



Situation financière 2018...les projets réalisés

Le tableau qui suit présente les divers travaux en immobilisations comptabilisés en 2018 de même que le financement obtenu pour actualiser ces projets.

	2017	2018
REVENUS GLOBAUX	3 121 082\$	2 605 950\$
DÉPENSES GLOBALES	2 510 624\$	2 520 167\$
IMMOBILISATIONS	1 337 379\$	1 233 355\$
Transferts conditionnels (subventions)	658 626\$	590 992\$
Emprunt à long terme	522 054\$	506 996\$
Transfert des activités financières (Fond administration générale)	96 700\$	79 868\$
Revenus à titre de donation	59 999\$	3 809\$
Bien donné en échange	0\$	15 749\$
Entente intermunicipale	0\$	35 941\$
DETTE À LONG TERME	5 127 404\$	5 080 400\$
À l'ensemble de la municipalité	2 031 724\$	2 121 055\$
Aux abonnés de l'aqueduc et l'assainissement	872 035\$	802 436\$
À la charge du gouvernement Québec	2 223 645\$	2 156 908\$
SURPLUS LIBRES		
Section Générale	419 833\$	479 727\$
Section Aqueduc	257 851\$	260 290\$
Section Assainissement	32 702\$	56 151\$

Pour terminer cette section, je vous informe de la rémunération payée par la municipalité aux membres du Conseil pour l'année 2018.

Rémunération maire

Rémunération :
9 870\$

Allocation de dépenses : 4 935\$

Total : 14 805\$

Rémunération conseiller

Rémunération : 3 290\$

Allocation de dépenses :

1 645\$

Total : 4 935\$

Budget 2019

Pourquoi changer une recette qui fonctionne ? Notre municipalité est en bonne santé financière, économique et sociale. Il s'agit d'observer les municipalités environnantes et nous comparer pour le constater. Les efforts constants pour améliorer tant les infrastructures, les services aux citoyens que notre qualité de vie globale portent des fruits. Il suffit de constater le dynamisme du marché immobilier pour se convaincre. L'année 2019 sera donc marquée du sceau de la continuité.

La diversification des investissements fait de notre municipalité un milieu de vie où chaque personne retrouve un peu de ce qu'il recherche. Que ce soit dans le renouvellement des infrastructures (routes, réseaux d'eau potable, égouts et assainissement), dans la disponibilité de plateaux et d'équipements sportifs en excellente condition et très diversifiés, dans une offre culturelle variée et dans la disponibilité des parcs et espaces récréatifs pour le plaisir des tout-petits comme des plus âgés.

Les membres du Conseil municipal sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi dans la communauté doit être un investissement et non une dépense. Les membres du Conseil continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales, notamment en ce qui a trait à l'endettement à long terme lors de la réalisation de projets ou d'immobilisations. Notre directeur général a travaillé sur un outil de planification à long terme en lien avec le renouvellement des équipements et des infrastructures, outil qui devrait guider le Conseil dans ses priorités d'investissement à court, moyen et long terme, tout en conservant un taux de taxation avantageux. Cet outil permettra une meilleure planification de nos investissements.

Nous poursuivrons aussi nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles et dynamise le marché immobilier.

Ainsi, au cours de la prochaine année et en fonction des aides financières disponibles, le Conseil municipal prévoit :

- o *Poursuivre les travaux d'entretien sur le réseau routier local, par la réfection d'une portion du rang 2 Nord et le remplacement de 2 ponceaux dans le rang St-Félix ;*
- o *Procéder à la recharge en gravier dans plusieurs rangs ;*
- o *Compléter les travaux relatifs à la relocalisation d'un apport d'eau pluviale important venant du secteur Ouest et Nord de la rue Saint-François-Xavier qui est présentement acheminé dans notre réseau d'assainissement et qui augmente nos débits de traitement d'eau ;*
- o *Continuer nos représentations visant l'amélioration du signal cellulaire sur le territoire de la municipalité, malgré le peu de collaboration des télécommunicateurs ;*
- o *Poursuivre l'amélioration de nos équipements communautaires comme la salle municipale, le centre communautaire et nos parcs.*

Enfin, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du Conseil tout au long de l'année. Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que les employés municipaux, permanents, temporaires, occasionnels et sans oublier bien sûr l'excellent travail de tous les bénévoles. Immense merci à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit incomparable où le mot « Ensemble » prend tout son sens.



Guy Veillette, maire

À NE PAS MANQUER!

⇒	Rapport du Maire et budget 2019	p.1-3
⇒	Avis public - Assemblée publique de consultation	p.4
⇒	Bureau municipal - Horaire d'été	p.4
⇒	Bibliothèque - Changement des heures d'ouverture et plus...!	p.5
⇒	Départ de madame Linda MacCulloch, conseillère	p.6
⇒	Bourse d'études Théodore-Baril/Mary-Trépanier	p.7
⇒	Les Mercredis de l'Agora - Spectacles juillet/août	p.8
⇒	12e Rendez-vous des Arts - Programmation	p.9
⇒	Marché champêtre - Calendrier été 2019	p.10
⇒	Clin d'œil de la Société d'histoire	p.11
⇒	Associations - Programmation et inscription	p.11-14
⇒	Calendriers juillet et août - Soyez attentifs aux changements	p.15-16



Avis public - Assemblée publique de consultation

MODIFICATION AU PLAN ET À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 18 juin 2019, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement 2019-06-552 modifiant le règlement de zonage.

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2009-05-438. Il a pour objet d'autoriser la culture de cannabis dans la zone industrielle 216-I.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 11 juillet 2019 à 17h00 à la salle de conférence du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2019-06-552 modifiant le règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Narcisse ce 28 juin 2019 .

Stéphane Bourassa,
Directeur général



Bureau municipal - Horaire d'été

Veuillez prendre note qu'à partir du mardi 25 juin au vendredi 30 août 2019, les heures d'ouverture pour le Bureau municipal sont de **8h à 12h et de 13h à 16h**.

Merci et bon été!

Bibliothèque municipale

Important

Changement des heures d'ouverture

Saviez-vous
qu'à la bibli...

À compter **3 juillet 2019**, pour une période indéterminée, la bibliothèque sera ouverte tous les **MERCREDIS** selon l'horaire suivant :

De 10h à 12h

De 14h à 16h

De 18h à 20h

Nouveau



MesAieux est une ressource numérique entièrement dédiée à la recherche en généalogie. Ce site québécois permet de retrouver ses ancêtres, de construire, partager, consulter et imprimer un arbre généalogique.

Muni de votre numéro d'abonné et de votre NIP BIBLIO, rendez-vous au site <https://biblietie.ca/> à l'onglet des ressources numériques pour accéder à Généalogie Québec. Vous n'avez pas de NIP BIBLIO ? Aucun souci ! Passez nous voir à la bibliothèque pour l'obtenir.

Eh! Les parents!

À l'aube des vacances, pour une belle activité gratuite en famille, la **carte Accès-musée est toujours disponible et en plus cette année il y a du nouveau; la Cité de l'énergie s'ajoute à la liste des musées à visiter gratuitement.**

- ◇ s'emprunte comme un livre;
- ◇ est prêtée pour une période de deux (2) semaines, non renouvelable;
- ◇ peut être réservée;
- ◇ est assujettie aux frais de retard.

La carte Accès-musée donne accès **gratuitement à une famille** (2 adultes et 3 enfants de 12 ans et moins) à toutes les institutions muséales participantes.

Bonne vacances à tous!

L'équipe de la bibliothèque municipale

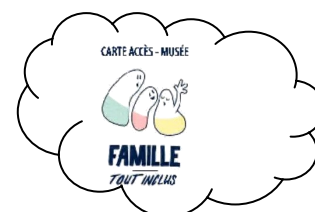
Bien vouloir prendre note que pour une période indéterminée, la bibliothèque n'accepte plus les dons de livres.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la bibliothèque.

Bibliothèque Gérard-Desrosiers

B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse

418-328-4430, biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca





Il arrive des moments dans la vie où on arrive à la croisée des chemins, qu'on ressent profondément la fin d'une étape de vie pour ouvrir une porte à une autre. C'est pour cela qu'aujourd'hui je viens vous annoncer mon départ comme conseillère municipale, et ce, depuis près de 6 ans au poste no 4.

Un nouveau projet de vie se présente à nous et nous y réfléchissons depuis longtemps. Nous cessons nos activités d'herboristerie et tout engagement professionnel et de bénévolat et nous vendons notre ferme afin de consacrer les prochaines années à réaliser un rêve, soit de voyager en motorisé et y vivre à l'année en nomades.

Aucune adresse fixe, juste voyager et voir du pays. Nous passerons 6 mois au Québec dans différentes régions et 6 mois aux É.-U. à différents endroits comme la Floride, Texas, Arizona, Californie, Louisiane, Tennessee, etc. Notre objectif serait de vivre cela une dizaine d'années, si la santé nous le permet.

Je tiens à remercier les citoyens de Saint-Narcisse pour ces 15 belles années à vivre parmi vous et pour votre confiance lors de mes 6 années comme conseillère. Je crois avoir donné le meilleur de moi-même et que j'ai pu apporter une contribution différente et des fois, un peu marginale, mais toujours dans le but de servir la population et prendre soin des gens de chez-nous. Je suis particulièrement fière d'avoir été l'instigatrice du Marché champêtre et d'y avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie pendant 3 ans avec l'aide d'une équipe formidable qui continuera à faire rayonner Saint-Narcisse à travers cette belle activité estivale. Je souhaite que la population de Saint-Narcisse soit au rendez-vous plus que jamais pour que cette activité favorisant l'achat local se perpétue pendant des années, car notre Marché est réellement un des plus beaux et dynamiques de toute la région.

Je tiens à remercier tout le personnel municipal dont monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, avec qui se fut un plaisir de travailler ainsi que tous les employés de bureau d'aujourd'hui et d'avant ainsi que les employés de la voirie pour leur excellent travail et pour leur dévouement envers la communauté. On peut peut-être critiquer des fois des décisions et des actions prises par la direction et le Conseil, mais sachez que cela demande beaucoup d'énergie pour bien gérer une municipalité dans tous ses aspects et sa complexité. Je tiens aussi à remercier mon équipe du Conseil municipal, dont monsieur Guy Veillette qui a toujours su bien guider son Conseil, en étant ouvert et à l'écoute de son équipe. Il est un excellent Maire et il travaille toujours avec cœur pour sa communauté.

À chacun de mes collègues, je veux dire merci de votre aide et soutien tout au long de mon mandat. Je peux assurer la population que l'équipe du Conseil municipal travaille vraiment pour vous et cette équipe travaille dans l'harmonie malgré nos opinions des fois différentes. Sachez que votre village est très bien géré financièrement et que les décisions sont toujours prises en considérant les besoins de la population et ses intérêts.

Donc, dû à mon départ, il y a aura un poste ouvert à l'automne pour me remplacer. Ce serait intéressant si d'autres femmes aimaient s'impliquer au sein du Conseil (mon côté féministe qui parle). Ce serait aussi intéressant d'avoir des jeunes aussi qui manifesteraient leur intérêt pour ce genre de poste. En tout cas, pensez-y et sachez que tout le monde a quelque chose à apporter à sa communauté tant que l'intention première est de servir la population et non ses propres intérêts et que vous aimez travailler en équipe dans le respect de l'autre. Ce fut une belle expérience pour moi, cela pourrait l'être pour vous aussi.

Là-dessus, je vous dis au revoir et qui sait, peut-être un jour nous reviendrons vivre à Saint-Narcisse. Sinon, nous tenterons de venir vous rendre visite de temps à autre.

Bonne continuité et au plaisir de se rencontrer à nouveau!



Bourse d'études Théodore-Baril/Mary-Trépanier

Monsieur Marcel Trudel, célèbre historien, a créé en 1999 une bourse pour aider, chaque année, un(e) jeune étudiant(e) de Saint-Narcisse de Champlain à poursuivre des études supérieures (bourse de 1 000\$). Le nom de la bourse honore la mémoire de Théodore Baril et Mary Trépanier, ses parents adoptifs dans son village natal.

L'historien Marcel Trudel, décédé en janvier 2011 à l'âge de 93 ans, laisse derrière lui une œuvre considérable qui fait de lui un des plus grands historiens du Québec. Par sa rigueur scientifique, sa liberté de pensée et ses sujets novateurs, il est considéré par plusieurs comme un maître. Suite à son décès, il a doté la fondation d'un montant de 10 000\$ pour poursuivre l'attribution de la bourse pendant 10 ans sur recommandation d'un jury constitué par le Conseil municipal.

Attribution de la bourse :

Si...tu es natif de Saint-Narcisse ou si tes parents sont natifs de Saint-Narcisse ou si tu demeures à Saint-Narcisse...

Si...à l'automne 2019, tu poursuis des études au niveau du doctorat, de la maîtrise ou un baccalauréat et que tu ne travailles pas à plein temps...

Tu es éligible à la bourse « Théodore-Baril — Mary-Trépanier », bourse au montant de 1000\$ attribuée par la fondation Marcel Trudel, un grand historien de chez nous...

Si... l'offre t'intéresse, fais parvenir ton curriculum vitae **avant 16h le 30 août 2019 soit:**

Par la poste: Municipalité de Saint-Narcisse, 353 rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, GOX 2Y0 à l'attention de madame Lauraine Gauthier

Par courriel: municipalite@saint-narcisse.com

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Pour un été cool, respectons nos distances

Les cyclistes sont les usagers parmi les plus vulnérables sur les routes...un simple accrochage peut être fatal. Le Code de la sécurité routière vous oblige, au moment de dépasser un cycliste, à ralentir et à laisser, entre votre véhicule et le cycliste, un espace de 1 m dans une zone de 50 km/h et moins, et de 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h.



L'amende prévue pour le non-respect de cette règle est de 200 à 300 dollars et amène l'inscription de deux points d'inaptitude au dossier du conducteur.

Alors pour un bel été cool, je double, je m'écarte, la route ça se partage.

Marc-André De Launière

Conseiller en développement d'entreprises

Téléphone (819) 840-0704 poste 2229



Les Mercredis de l'Agora Desjardins Programmation été 2019 (À conserver)

Avant de vous divulguer les informations relatives à la programmation de la prochaine édition des Mercredis de l'Agora, nous voudrions vous adresser quelques mots. Tout d'abord, au courant des derniers mois, des changements ont eu lieu au sein du Comité culturel de Saint-Narcisse. En effet, nous (Alex Gignac Rousseau et Marianne Veillette) nous sommes joints à l'équipe qui s'affaire depuis déjà des années à vous offrir des activités culturelles variées. Nous espérons pouvoir vous offrir différentes activités, et ce à divers moments tout au cours de l'année.

Cette année pour la 14^e édition des Mercredis de l'Agora, nous avons décidé d'apporter quelques changements à la programmation de celle-ci. En commun accord avec les autres membres du Comité, nous avons décidé que **les prestations auraient lieu à intervalle de deux semaines, plutôt qu'à chaque semaine**, afin de pouvoir vous offrir une programmation plus variée, qui saura plaire à tous et chacun. Donc pour cette saison, nous compterons uniquement 5 soirs de spectacle contrairement à 9 les autres années, qui se dérouleront de 20h à 22h. Nous espérons, par le fait même, amener un vent de fraîcheur dans la vie culturelle de la Municipalité de Saint-Narcisse en invitant des artistes offrant des répertoires distincts les uns des autres. Nous souhaitons de tout cœur pouvoir vous rencontrer lors de ces 5 rendez-vous que seront les Mercredis de l'Agora de cet été. Il est garanti que la fête sera au rendez-vous!

Au plaisir de vous y voir!

Alex Gignac Rousseau et Marianne Veillette

Programmation juillet et août 2019

- 10 juillet – Spectacle présenté par Mme Sonia Lebel, députée de Champlain et ministre de la Justice ainsi que Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme.**
Soirée Hommage à CCR avec le groupe **CCR Reborn**. Amateurs de rock and roll, de country et de blues, l'hommage à Creedence Clearwater Revival saura vous charmer avec des incontournables succès à vous faire lever de votre siège!
- 24 juillet – Spectacle présenté par La Coop BMR Novago et Dépanneur Ultramar Halte-359**
Soirée années 70 à 90 avec le groupe **IN Pulse Seven**. René et Claude Cossette, band de musique pop-rock des années 1970 jusqu'à 1990. Venez entendre les classiques des classiques, passant par Bon Jovi, Bryan Adams, Styx, Loverboy et d'autres. À ne pas manquer!
- 7 août – Spectacle présenté par la FADOQ Saint-Narcisse et Les Entreprises J.P.G. Bergeron inc.**
Soirée folklorique avec **Éric Labissonnière et ses amis du folklore**. Ce groupe composé de Jean-Guy Cossette guitariste, accompagné de son épouse Louise à la batterie électronique, Christian Gauthier accordéoniste, Alexandre Grimard bassiste et multi-instrumentiste et Éric Labissonnière à la voix, saura vous transmettre sa passion, car se sont tous des amoureux de la musique. Venez taper du pied avec eux et chanter des chansons à répondre.
- 21 août – Spectacle présenté par la MRC des Chenaux et Caisse Desjardins Mékinac- Des Chenaux**
Soirée Hommage aux Cowboys Fringants! Venez chanter à tue-tête et danser avec le groupe **La Grand-Messe!**

**Spectacles présentés de 20h à 22h, apportez vos chaises!
Entrée gratuite! En cas de pluie le spectacle sera présenté à la salle municipale.**

Merci à tous nos partenaires et aux nombreux bénévoles!



12^e Rendez-vous des Arts de Saint-Narcisse

Vendredi 13 juillet

- 14h00: Accueil des artistes et accrochage
- 16h30: Mot de bienvenue, présentation des artistes, chevalet musical et œuvres collectives (mises à l'encan durant la fin de semaine)

Dimanche 15 juillet

- 9h30: Reprise des activités et artistes à l'œuvre
- 11h30: Brunch artistes et invités
- 13h00: Reprises des activités
- 14h00: Démonstration de l'artiste peintre Sylvain Bordeleau
- 16h00: Tirage de l'œuvre de l'artiste peintre Sylvain Bordeleau
- 16h30: Clôture de l'événement. Au revoir!

Samedi 14 juillet

- 9h30: Ouverture officielle et artistes à l'œuvre
- 12h00: Dîner des artistes et invités
- 13h00: Reprise des activités
- 14h00: Démonstration de l'artiste peintre Sylvain Bordeleau
- 17h30: Apéro « surprise musicale »
- 18h30: Souper (méchoui) servi sur le site de l'Agora (artistes et invités)

Titre de l'œuvre: Bonheur d'été
 Artiste: **Sylvain Bordeleau**,
 président d'honneur
 Huile: 20" X 24"



Bienvenue aux familles - Entrée gratuite pour tous!

En cas de pluie, l'activité aura lieu à la salle municipale (300, rue Principale)



Le comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse est heureux de vous annoncer que le Marché sera de retour pour une 4^e saison!

Toujours avec le même enthousiasme, l'équipe de bénévoles du Marché est déjà à l'œuvre pour vous préparer une saison qui saura plaire à tous. Venez rencontrer des exposants variés qui offrent des produits de qualité!

Le Marché se tiendra **tous les deux dimanches, de 10h à 15h, du 7 juillet au 29 septembre.**

Encore une fois cette année, il y aura des journées thématiques, des tirages et de l'animation. Faites du Marché champêtre de Saint-Narcisse une sortie en couple, en famille ou entre amis! Vous encouragez ainsi des gens de la région qui se feront un plaisir de vous présenter leurs produits uniques!

Vous aurez la chance de retrouver des exposants qui étaient présents les années passées, mais vous aurez également le plaisir d'en découvrir de nouveaux qui offriront des produits des plus intéressants!

Cette année, tous les marchés de la Mauricie font équipe pour augmenter la visibilité et l'achalandage des marchés publics en mettant de l'avant un plan de communication fait par une équipe de professionnels. L'achat local est de plus en plus prôné et cette association fera valoir l'importance des marchés publics à ce sujet.

Il y a encore des places disponibles pour des producteurs/transformateurs agroalimentaires et des artisans qui aimeraient venir faire connaître leurs produits.

Pour informations, contactez l'équipe du Marché à marchestnarcisse2016@gmail.com

Pour suivre toutes les activités, les journées thématiques, les annonces, les exposants, veuillez rejoindre la page Facebook « Marché champêtre de Saint-Narcisse ».

Le comité organisateur vous remercie de votre participation. Sans vous, le Marché n'existerait pas!

Au plaisir de se retrouver dès le 7 juillet!

Le Comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse

Clin d'œil de la Société d'histoire

Comme notre Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux s'appelait Caisse Desjardins de la Moraine il y a encore quelques temps, que le Centre d'action bénévole porte aussi le nom de la Moraine et que notre paroisse est à présent: Paroisse Saint-Laurent-de-la-Moraine, il serait pertinent d'expliquer ce qu'est « La Moraine ».

Ce que nous nommons « la montagne » est en réalité un amoncellement de sédiments c'est-à-dire du sable, des pierres, du gravier, des roches arrondies, etc.. Et tout cela fut transporté par un immense glacier d'environ 2 kilomètres d'épaisseur.

Ce glacier en mouvement descendait des Laurentides il y a de cela entre 10 000 et 40 000 ans. On parle de "La Moraine de Saint-Narcisse" parce que c'est ici qu'elle est la plus spectaculaire. C'est aussi le village qui est le plus près de « La Moraine ». Celle-ci s'étale de l'Outaouais jusqu'à Charlevoix.

Le glacier en descendant vers le fleuve St-Laurent arrachait les roches des montagnes et, tel un bulldozer, a poussé celles-ci avant de s'arrêter déposant devant lui un monticule rocheux. On retrouve donc dans cette « colline » des sablières, des gravières et des pierres très utiles pour « la construction ».

Certaines de ces roches ont été recueillies pour construire la scène de l'Agora près de l'église. Elles font partie de notre patrimoine.

Roches de la moraine →



Pour des informations plus scientifiques, vous pouvez communiquer avec Lionel Arseneault qui a une formation de géographe.

Mariette Jacob
Présidente de la Société d'histoire de Saint-Narcisse

Programmation juillet 2019

SPÉCIAL ÉTÉ : Lors des divers cafés-jasettes de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée GRATUITEMENT !

* À noter que l'heure des activités est 13h15.

Mardi le 2 juillet : Bar laitier Ferme Tournesol au 740, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Jeudi le 4 juillet : Casse-croûte Tournesol au 2830, chemin Saint-Pierre Nord, Sainte-Thècle

Mardi le 9 juillet : Casse-croûte La Grondinoise au 2350, rang Saint-Jean, Saint-Maurice

Jeudi le 11 juillet : Resto-Bar Brinadon au 570, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables

Mercredi le 17 juillet : Resto Rio au 1500, rue Principale, Batiscan

Jeudi le 18 juillet : Resto De La Berge au 599, 1^{ère} avenue, Grandes-Piles

Mardi le 23 juillet : Café Boulangerie Mie Dorée au 3481, Route 157, Mont-Carmel

Jeudi le 25 juillet : Casse-croûte Aux Petits Bonheurs au 411, rue du Couvent, Saint-Tite

Mardi le 30 juillet : Casse-croûte Chez Ti-Mousse au 270, rue du Collège, Saint-Narcisse

Jeudi le 1 août : Casse-croûte Mémé patate au 441, Route 153, Hérouxville

Pour plus d'informations ou pour inscription, contactez-nous : 1 855 284-1390.

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.



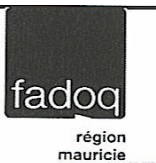


Centre d'action bénévole - Message important

Veillez prendre note que le Centre d'action bénévole de la Moraine desservant les quatre municipalités suivantes, soit Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Luc-de-Vincennes et Saint-Stanislas, sera fermé à compter du **8 juillet au 9 août 2019 inclusivement**. Tous les services du Centre seront interrompus durant cette période. Veillez prendre note que ceci est aussi applicable pour les dons de vêtements et d'articles divers.

C'est avec plaisir que nous reprendrons nos activités dès le lundi 12 août 2019. Merci de votre compréhension. Nous souhaitons à tous nos précieux bénévoles, nos bénéficiaires et collaborateurs un bel été et de bonnes vacances.

Au plaisir de se revoir au mois d'août!



Fadoq Saint-Narcisse - Activités de juillet/août 2019

Les lundis et mercredis à 18h30 - Pétanque

Jeudi 25 juillet: pique-nique à l'Agora Desjardins

- ⇒ Venez pique-niquer avec nous à compter de 11h30.
- ⇒ Musique d'ambiance sur l'heure du dîner avec une artiste de chez-nous « **Lucie Brouillette** », elle saura vous charmer avec ses chansons aux airs classiques, suivra le bingo.
- ⇒ 5\$ pour les membres et 7\$ pour les non-membres.

Vous devez vous inscrire auprès des membres du Conseil d'administration ou au:
418 328-3961

Information: Solange Boutet, présidente

Bienvenue à tous et bon été!

Les Archives Vidéo de Michel Brouillette

Vous n'utilisez pas les réseaux sociaux...

Vous aimeriez voir de courts extraits vidéo d'événements communautaires des 35 dernières années de Saint-Narcisse et Saint-Stanislas? (Extraits originaux et exclusifs)

Faites-moi parvenir un courriel et je vous enverrai le lien vous permettant de visionner ces événements.

Courriel : michel.brouillett@cgocable.ca

Information : 418 328-8732

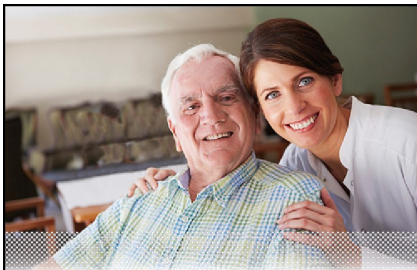
*Pour rire et se souvenir
d'une autre époque...*

St-Narcisse



*Archives Vidéo
M. Brouillette*





Sa bonne **cuisine** me rappelle mon Angéline

JE CHOISIS

**Soutien
à domicile
des Chenaux**

JE M'OFFRE

- ✓ Une ressource pour des repas bien équilibrés
- ✓ Une meilleure qualité de vie
- ✓ Un sentiment de réconfort

Parce que le meilleur endroit pour vivre, c'est chez moi.



JE RÉSERVE
418 362-3275

soutien@stegenevieve.ca



Chaque jeudi, Sophie met du soleil dans ma **vie**

JE CHOISIS

**Soutien
à domicile
des Chenaux**

JE M'OFFRE

- ✓ Une ressource pour prendre soin de moi et de ma maison
- ✓ Une meilleure qualité de vie
- ✓ Un sentiment de sécurité

Parce que le meilleur endroit pour vivre, c'est chez moi.



JE RÉSERVE
418 362-3275

soutien@stegenevieve.ca



Libre les weekends pour ceux que j'**aime**

JE CHOISIS

**Soutien
à domicile
des Chenaux**

JE M'OFFRE

- ✓ Une ressource fiable pour notre entretien ménager
- ✓ Une meilleure qualité de vie
- ✓ Un sentiment de liberté

Parce que le meilleur endroit pour vivre, c'est chez moi.



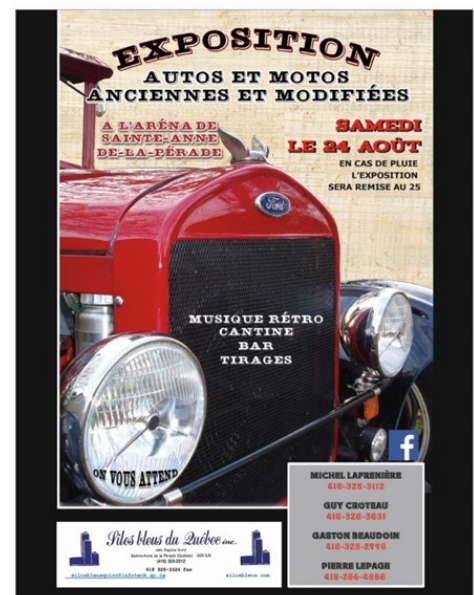
JE RÉSERVE
418 362-3275

soutien@stegenevieve.ca

EXPOSITION AUTOS ET MOTOS ANCIENNES ET MODIFIÉES

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Le Comité des passionnés de voitures et motos anciennes, invite toute la population à venir visiter la magnifique exposition d'autos et de motos anciennes et modifiées qui aura lieu le **samedi 24 août 2019** sur le terrain de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Vous aurez la possibilité également, d'y voir des **tracteurs antiques**. Le coût d'entrée pour les visiteurs est de **2\$** par personne, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. Une contribution de **10\$** par **voiture et/ou moto** est demandée aux exposants. Que vous soyez déjà amateurs de ces belles d'autrefois ou que vous ayez envie de les découvrir, une magnifique journée animée à ne pas manquer vous attend! De plus, vous participerez par le fait même à une bonne cause, car une partie des profits de la journée sera remis au **Centre d'action bénévole des Riverains** pour ses services aux personnes âgées et aux familles à faible revenu de la municipalité. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain, le 25 août 2019. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Michel Lafrenière** au **(418) 325-3112** ou visitez notre page Facebook: Exposition d'autos et motos anciennes et modifiées de Sainte-Anne-de-la-Pérade.



Le programme P.I.E.D. vous revient en force cet automne!

Bonjour,

Prévenir les chutes après 60 ans : oui, c'est possible!

Saviez-vous qu'une personne sur trois âgée, de 65 ans et plus, chute au moins une fois dans l'année?

Les activités de la vie quotidienne exigent certains efforts physiques : se pencher, soulever et porter des objets, se déplacer. En avançant en âge, le risque de chute augmente et l'activité physique devient un moyen pour le diminuer. La chute peut être sans conséquence comme elle peut occasionner des blessures entraînant une perte d'autonomie.

Heureusement, les chutes peuvent se prévenir et c'est ce que propose le Programme de prévention des chutes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

Les personnes souhaitant participer au programme doivent réserver leur place et compléter une grille d'aptitudes. Pour ce faire, il est possible de s'inscrire en contactant l'agente administrative aux coordonnées suivantes :

CIUSSS MCQ Secteur Mékinac et Des Chenaux
418-365-7555 ou 418-362-2727 poste 3065

Le nombre de participants est limité à 15. Hâtez-vous! Par la suite, le lieu et la date du début du programme seront communiqués à chaque participant. Les sessions sont offertes gratuitement.

Au plaisir de vous rencontrer!

Besoin d'aide pour vos menus travaux?

Que ce soit pour tondre votre pelouse, donner un coup de pinceau sur votre galerie ou votre patio ou encore pour corder votre bois de chauffage...

Nous avons reçu les coordonnées de deux jeunes hommes compétents et fiables, à qui vous pourrez confier vos menus travaux au cours des vacances d'été.

Il s'agit de:

Jacob Morin de Saint-Narcisse: 418 328-0119

Et

Maël Leblanc Houle de Saint-Narcisse: 819 805-2620
















Bon été!!!



CALENDRIER JUILLET 2019



Heures d'ouverture
de la bibliothèque
Tous les MERCREDIS
10h à 12h
14h à 16h
18h à 20h












dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Il y aura collecte des gros déchets (meubles et autres) la semaine du 1er juillet le jour de la cueillette 	1  BONNE FÊTE DU CANADA! Fadoq Pétanque 18h30 Bureau municipal fermé	2 Conseil 19h30 ETAB salle multi Fadoq Pétanque 18h30	3 Fadoq Pétanque 18h30	4   Collecte des gros déchets	5	6
7 Marché champêtre 10h à 15h 	8  Fadoq Pétanque 18h30	9	10 Fadoq Pétanque 18h30 Activité culturelle à l'Agora Desjardins 20h à 22h	11 	12 Rendez-vous des Arts 	13 Rendez-vous des Arts 
14 Rendez-vous des Arts 	15 Fadoq Pétanque 18h30	16	17 Fadoq Pétanque 18h30 Pas de spectacle	18 	19 MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse  Vacances...	20
21 Marché champêtre 10h à 15h 	22  Fadoq Pétanque 18h30	23	24 Fadoq Pétanque 18h30 Activité culturelle à l'Agora Desjardins 20h à 22h	25  Fadoq Pique-nique Agora Desjardins	26	27
28	29 Fadoq Pétanque 18h30	30	31 Fadoq Pétanque 18h30 Pas de spectacle			

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Consultez le calendrier du mois d'août
à la dernière page

AOÛT 2019

Heures d'ouverture
de la bibliothèque
Tous les MERCREDIS
10h à 12h
14h à 16h
18h à 20h

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1 	2	3
4 Marché champêtre 10h à 15h 	5 Conseil 19h30 ETAB salle multi Fadoq Pétanque 18h30 	6	7 Fadoq Pétanque 18h30 Activité culturelle à l'Agora Desjardins 20h à 22h	8 	9	10
11	12 Fadoq Pétanque 18h30	13	14 Fadoq Pétanque 18h30 <u>pas de spectacle</u>	15 	16 MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse  Date de tombée pour recevoir vos infos...	17
18 Marché champêtre 10h à 15h 	19 Fadoq Pétanque 18h30 	20 Garde paroissiale 19h30 Salle municipale	21 Fadoq Pétanque 18h30 Activité culturelle à l'Agora Desjardins 20h à 22h (Dernier spectacle)	22 	23	24
25	26 Fadoq Pétanque 18h30	27	28 Fadoq Pétanque 18h30	29 	30 Rentrée scolaire 	31

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**